

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

80176

Objet

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le vingt et un novembre à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS.

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, LACHAUD,
BOUCHET, DUFOUR, PAPEAU, COLLE, MONTRON, POUGET, BOISARD, GUICHAOUA
MAURELLET, BROTREAU, BERLAND, DUFÉIL, PELLETIER, TAP, CABAL,
Mme TACQUET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUJARD par M. BOUCHET - M. TETARD par M. DUFOUR
BOILLAN par M. BROTREAU

Absents : MM. POUILLILOUX par M. BOUTET
NAULIN par M. MONTRON
VIAUD

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

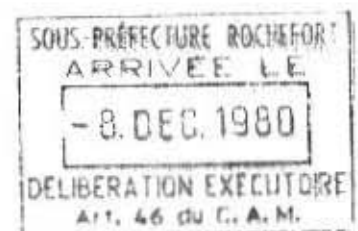
M. le Rapporteur expose :

La Ville de Royan dispose d'une parcelle de terrain au lieudit
"Le Brochet".

M. BOCQUET Bernard, demeurant à DEUIL LA BARRE, 53 Route de
St-Denis (95170) vient de manifester son intention de solliciter
l'aliénation à son profit d'une parcelle de terrain, cadastrée
section BD au lieudit "Le Brochet" pour une superficie de 500m².

Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéressé
qui a accepté, par promesse d'achat, le prix de cession fixé à 35 F. H.
le mètre carré.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer
favorablement sur l'aliénation de ladite parcelle aux conditions
précitées.



DATE DE CONVOCATION

17 novembre 1980

DATE D'AFFICHAGE

17 Novembre 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 26

Contre

abstention

URBANISME & CONSTRUCTION
Aliénation de terrain au
profit de M. BOCQUET.

LE CONSEIL MUNICIPAL

ouï l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu les plans des lieux et parcellaire,

Vu la promesse d'achat souscrite par M. BOCQUET Bernard,

Vu l'avis favorable émis par la Direction des Services Fiscaux de la Charente-Maritime,

Vu les avis favorable émis par les Commissions Municipales "Urbanisme & Construction, Equipement et Environnement, Travaux" et "Finances",

Considérant l'intérêt que présente pour la Ville ladite transaction,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le 1er Adjoint agissant par délégation à conclure et signer l'acte de vente, objet de l'aliénation au profit de M. BOCQUET Bernard à DEUIL LA BARRE, 53 Route de St-Denis (95170) d'une parcelle de terrain d'une superficie de 500m² cadastrée section BD au lieudit "Le Brochet" moyennant le prix unitaire de trente cinq francs (35 F.) H.T. le mètre carré, soit un prix global et forfaitaire de DIX SEPT MILLE CINQ CENTS FRANCS (17.500F.) hors taxes, qui sera réglé comptant à la signature de l'acte authentique à intervenir.

- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Me BARDE, Notaire à ROWAN.

- que la recette correspondant à l'aliénation précitée sera perçue par la ville de Royan au titre du Budget Primitif 1981 chapitre 908 article 2101.

Fait et délibéré, les jour, mois et ans susdits.
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Maire,
l'Adjoint Délégué,



DIRECTION
DES SERVICES FISCAUX
DE LA CHARENTE-MARITIME

LA ROCHELLE, le

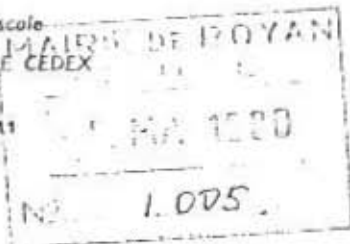
30 A. 1980

5

16, rue de l'Escole

17021 LA ROCHELLE CEDEX

Tel : 41-13-11



N/Réf. - F.D.
R.C. n° 576

Le Directeur des Services Fiscaux

à Monsieur le Maire

17205 - ROYAN

OBJET : Projet d'aliénation d'un terrain sis à ROYAN
lieudit "Le Brochet"

Référence : Lettre du 2 avril 1980 - Services techniques
JB/EM n° 189.

Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, vous m'avez demandé mon avis sur la valeur vénale d'un terrain communal, cadastré section AD n° 92 pour une superficie de 1.443 mètres carrés, sis à ROYAN, lieudit "Le Brochet" et dont l'aliénation est envisagée par votre Municipalité.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête, que la valeur vénale actuelle de ce terrain enclavé, calculée sur la base de 35 francs le mètre carré, s'établit à :

$35 \text{ F} \times 1.443 = 50.505 \text{ Francs.}$

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

P/le Directeur des Services Fiscaux,
Le Directeur Divisionnaire des Impôts,

H. COUSIN

21 NOV. 1980

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué



André LACHAUD

VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

PROMESSE D'ACHAT

Je soussigné, M. BOCQUET, demeurant 53 Route de St-Denis
95170 - DEUIL LA BARRE,

Prends l'engagement par les présentes d'acquiescer à l'amiable
à la Ville de ROYAN, une parcelle de terrain, cadastrée section BD,
au lieudit "Le Brochet" pour une superficie de cinq cents mètres
carrés (500m²), au prix unitaire de trente cinq francs (35 F.) le
mètre carré hors taxes.

Accepte ladite acquisition moyennant le prix global et
forfaitaire de DIX SEPT MILLE CINQ CENTS FRANCS (17.500 F.)
hors taxes.

M'engage à payer ladite somme comptant, à la signature de
l'acte authentique à intervenir et prendre en charge les frais
et honoraires du Notaire et du Géomètre.

Fait en cinq (5) exemplaires.

DEUIL LA BARRE, le 3 NOVEMBRE 1980

*Lu et accepté
Bocquet*

VU

pour être annexé à la délibération
du 21 NOV. 1980

exécutoire (Art. 46 du CAC).
Rochefort, le 8 DEC. 1980

Le Sous-Préfet



Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

André LACHAUD

DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de **ROCHEFORT-SUR-MER**
VILLE DE ROYAN

URBANSME & CONSTRUCTION

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. BOCQUET

ETAT PARCELLAIRE

VU

pour être annexé à la délibération
du 21 NOV. 1980
exécutoire (Art. 48 du CAC),
Rochefort, le 8 DEC. 1980

Le Sous-Préfet,



ROYAN, le 21 NOVEMBRE 1980

Pr le Maire,
l'Adjoint Délégué,



A. LACHAUD.

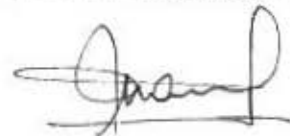


ETAT PARCELLAIRE

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
Section	Numéro	Lieudit		
	en cours	Le Brochet	500m2	VILLE DE ROYAN

Dressé par l'Ingénieur de la Ville soussigné

ROYAN, le 21 NOVEMBRE 1980



J. PERAUDEAU.

DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER
VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. BOCQUET

PLAN DE MASSE
(Echelle : 1/500e)

ROYAN, le 21 NOVEMBRE 1980

le Maire,
l'Adjoint Délégué,
A. LACHAUD.

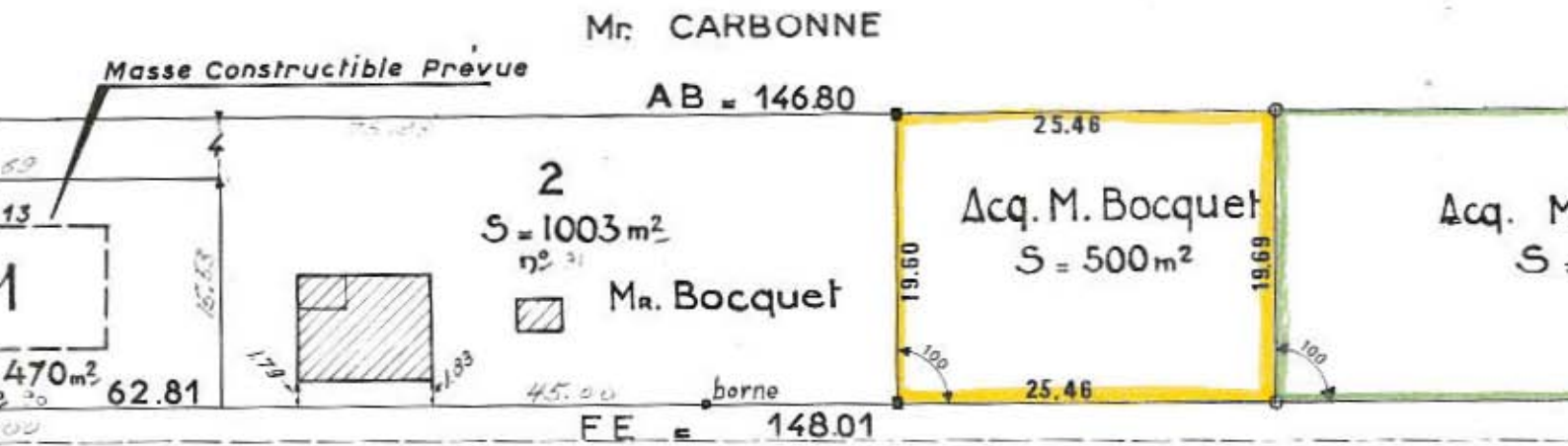


COMMUNE DE ROYAN
Ex.Terrain de Monsieur LEGOUIC Marcel

Lieu dit "BROCHET" Section BD Ex.n° 92

Echelle 1/500

(A.P. du 22.02.1968)



Mr. CHAUVEAU

Dressé par Ch. LANOUE Géomètre Expert à ROYAN D

DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER
VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. BOCQUET

PLAN DE SITUATION
(Echelle : 1/5000e)

ROYAN, le 21 NOVEMBRE 1980

Par le Maire,
l'Adjoint Délégué,



A. LACHAUD.



Fontaillac

la Perche

les Boudins

Propriete
ville de ROYAN

les Perches

la Rochette

LAC

la Metairie

Gâte Bourse